

LES GUERRES ILLÉGALES DE L'OTAN

Une chronique
de Cuba à la Syrie

Ouvrage publié sous la direction d'Arno Mansouri

Éditions Demi-Lune

26, Menez Kerveyen • 29710 Plogastel Sant-Germain

Tél. : 02 98 555 203

www.editionsdemilune.com

L'éditeur remercie Monique Brunier, et Jean-Paul Dion.

Thierry Palau, pour la conception graphique de la couverture
et sa réalisation

Photo de l'auteur :

© Ingo Woesner • <https://www.ingo-woesner-photographie.de/>

Texte: © Daniele Ganser, 2016

Tous droits réservés

Édition originale parue en allemand, sous le titre *Illegale Kriege*, aux éditions
Orell Füssli (Zurich, Suisse) sous l'ISBN 978-3-280-05631-8

Édition en français © Éditions Demi-Lune, 2017

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

ISBN: 978-2-917112-39-7 (livre papier) / 978-2-917112-40-3 (PDF) /

978-2-917112-41-0 (Epub) / 978-2-917112-42-7 (Mobi / Amazon)

Dépôt légal : octobre 2017

10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, de l'auteur ou de leurs ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L-335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

« Nous, peuples des Nations Unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances (...) avons décidé (...)

Tous les membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. »

– Charte des Nations Unies, San Francisco, 26 juin 1945.

Introduction

À une époque où de plus en plus de réfugiés arrivent en Europe, politiciens et citoyens exigent avec raison que l'on combatte les causes de ces vagues déferlantes. Mais quelles sont ces causes ? Outre la croissance démographique, la pauvreté, la destruction de l'environnement et le chômage, c'est sans aucun doute la guerre. Car elle dévaste les pays d'origine des réfugiés. La guerre et le terrorisme font les gros titres de nos médias de masse depuis des années. Or il est très rare que ces mêmes médias en Europe et en Amérique du Nord soulignent que les guerres sont illégales.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et la fondation de l'ONU, organisation pour la paix, une interdiction de recourir à la guerre règne à l'échelle mondiale. Cette interdiction ne comporte que deux exceptions. La première, c'est le droit à l'autodéfense ; autrement dit, un pays qui est attaqué a le droit de se défendre. La deuxième, c'est qu'une guerre contre un pays ne peut être entreprise qu'avec un mandat explicite du Conseil de sécurité de l'ONU. Hormis ces deux exceptions, toute guerre est interdite depuis plus de 70 ans.

Lorsque quelqu'un se saisit d'une arme, sort dans la rue et tue une personne, il agit illégalement. Tuer est interdit. Tout le monde le sait. Dans un État de droit qui fonctionne, l'assassin est recherché par la police, trouvé, jugé équitablement par des magistrats expérimentés et doit passer plusieurs années en prison. Bien des personnes savent que les guerres aussi, comme les assassinats, sont illégales. Lorsqu'un pays en attaque un autre avec des armes, il agit illégalement. Les hommes politiques du pays qui mène l'attaque, généralement le Président ou le Premier ministre, se rendent coupables du grave crime d'agression. Ils devraient être accusés et punis. Nombre d'entre eux devraient être incarcérés.

Or cela n'arrive jamais ou alors très rarement. D'abord parce que les politiciens responsables, contrairement aux criminels de rue, sont trop puissants pour qu'on puisse les arrêter et les punir. Et ensuite parce que

les médias de masse n'osent pas désigner clairement comme criminels des politiciens qui mènent des guerres d'agression sans mandat de l'ONU. Cela a des conséquences importantes. Car ce qui n'apparaît ni à la télévision ni dans les journaux sera rarement pensé et discuté. Cela explique pourquoi le grand public ne prend presque jamais conscience du fait que les criminels de guerre des États de l'OTAN sont coresponsables de la crise des réfugiés : il n'entend parler que de passeurs criminels, lesquels ont certes leur part de responsabilité mais n'occupent qu'une place très inférieure dans la hiérarchie.

Je suis historien suisse et irénologue ;* je me suis spécialisé dans l'Histoire contemporaine des relations internationales qui va de 1945 à nos jours et je dirige à Bâle le Swiss Institute for Peace and Energy Research (SIPER – Institut suisse pour la paix et la recherche sur l'énergie). Pendant de nombreuses années, j'ai observé à distance différentes guerres et voici ce que j'ai constaté, non sans effroi : ce sont les pays de l'OTAN, la plus grande alliance militaire du monde, qui, conduits depuis 70 ans par les États-Unis, ont déclenché le plus de guerres illégales, et ce dans une impunité totale. Les USA et l'OTAN ont ignoré l'interdiction de guerre à maintes reprises. Ils constituent donc un danger pour la paix du monde.

Dans ce livre, j'expose à l'aide d'exemples concrets relevés dans divers pays et au cours de différentes périodes comment sont réalisées des guerres illégales. Je montre comment les règles de l'ONU, l'organisation pour la paix, ont été volontairement et sciemment sabotées. Mes recherches sur le thème des guerres illégales se sont étendues sur de nombreuses années, ce qui m'incite à exposer brièvement la manière dont ce livre est né.

Cette recherche a commencé en 1997. J'avais 24 ans et j'étudiais l'Histoire à la faculté de Philosophie et d'Histoire de l'Université de Bâle. Dans le cadre des épreuves de fin d'études, je devais explorer pendant six mois un champ thématique précis et présenter un travail de licence (aujourd'hui appelé master) de 150 pages. Je savais que les guerres sont illégales et je décidai de vérifier si, dans le cas de la crise cubaine de 1962, les règles de l'ONU avaient été respectées ou pas. Aux archives, j'étudiai les comptes-rendus écrits du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU et je consultai la littérature spécialisée. Les sources de l'ONU sont ouvertes au public. Tout le monde peut lire ce que

* Note du traducteur : l'irénologie est la science de la paix.

les représentants des différentes nations dirent au cours des séances. À l'époque tout était encore retranscrit sur papier. De nos jours, on trouve maints documents précieux de l'ONU, également au format numérique, dans la United Nations Dag Hammarskjöld Library.

Après avoir beaucoup lu, j'aboutis à un résultat qui me bouleversa : les règles de l'ONU sont systématiquement bafouées, sans que les médias en informent le public. Au Conseil de sécurité, on ment sans cesse. De plus, des guerres masquées sont menées – comme par exemple l'invasion de la baie des Cochons en 1961 – contre lesquelles l'ONU est impuissante. Je rédigeai ma recherche en anglais et en présentai les résultats à l'Université de Bâle en juillet 1997 sous le titre « The Role of the United Nations in the Cuban Missile Crisis 1962 » ce qui me permit de passer les épreuves avec succès. Mes tuteurs, les professeurs d'Histoire Rainer Hoffmann et Georg Kreis, me donnèrent la mention d'excellence et m'encouragèrent à publier les résultats de ma recherche.

En l'an 2000, mon mémoire de licence parut aux États-Unis dans la petite maison d'édition University Press of the South sous le titre : *Reckless Gamble. The Sabotage of the United Nations in the Cuban Conflict and the Missile Crisis of 1962*. Le professeur Noam Chomsky, que j'appréciais beaucoup, qui enseignait à l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) et s'était à maintes reprises exprimé de manière extrêmement critique à l'égard des guerres illégales menées par son pays, loua ma publication, ce qui réjouit l'historien frais émoulu que j'étais. Chomsky expliqua sur la quatrième de couverture que l'ouvrage était une « étude lumineuse qui ne contribue pas seulement à une meilleure compréhension de la crise de Cuba mais révèle en outre comment les États membres les plus puissants de l'ONU se comportent ».

Entre-temps, ma fascination pour la politique internationale était devenue telle que je restai à l'Université de Bâle après mon master. À partir de 1998, dans le cadre d'une thèse de doctorat, je me plongeai une nouvelle fois dans l'Histoire internationale. Dans ma nouvelle recherche, j'enquêtai sur les armées secrètes de l'OTAN pendant la guerre froide et acquis le titre de docteur en Histoire en septembre 2001. J'avais réalisé une partie de ma recherche sur lesdites armées secrètes à la London School of Economics and Political Science (LSE) de Londres et discuté à plusieurs reprises de l'OTAN et de l'ONU avec des scientifiques de Finlande, de Norvège, des États-Unis, de Grande-Bretagne et d'autres pays. Le sujet était d'une actualité brûlante, puisqu'à cette époque, en

1999, l'OTAN bombardait la Serbie sans mandat de l'ONU. En tant que jeune doctorant, je constatais toujours plus clairement que l'OTAN ne respectait pas les règles de l'ONU.

À présent, au mitan de la quarantaine, je réalise que j'enquête sur l'OTAN et l'ONU depuis déjà 20 ans. Tout au long de ces années, j'ai rassemblé pour ce livre des données, des citations et des faits. En février 2003, peu avant que les États-Unis et la Grande-Bretagne, sans mandat de l'ONU, n'attaquent l'Irak de manière illégale (ce qui plus tard donna naissance à la milice terroriste État Islamique qui déstabilise actuellement la Syrie), j'ai participé avec ma femme et des amis à une manifestation contre la guerre d'Irak à Berne, la capitale suisse. Avec 40 000 personnes, c'est l'une des manifestations les plus imposantes que la Suisse ait connues depuis 1945. Dans d'autres capitales d'Europe et d'Amérique du Nord, des milliers de personnes descendirent également dans la rue. Le Président américain George W. Bush et le Premier ministre anglais Tony Blair ne s'en soucièrent pas. Malgré les protestations de masse, ils attaquèrent l'Irak en mars 2003, plongèrent le Proche-Orient dans le chaos, causèrent beaucoup de souffrance et d'énormes vagues de réfugiés. La guerre d'Irak fut pour moi ce que la guerre du Vietnam avait été pour les hippies : un événement qui ébranlait le monde et qui, politiquement, bouleversait des millions d'êtres humains, entre autres moi-même.

En même temps que ne cessait d'augmenter le nombre de ceux qui comprenaient que les guerres illégales mettaient en danger la paix du monde, croissait aussi l'intérêt pour la science de la paix, l'irénologie, et l'étude historique de l'engrenage de la violence. Ainsi, la maison d'édition Kai Homilius de Berlin me pria de l'autoriser à traduire en allemand les résultats, rédigés en anglais, de mon enquête sur le conflit cubain et de les publier. Je fus d'accord. Klaus Eichner traduisit le livre qui parut en 2007 sous le titre *Die Kubakrise – UNO ohne Chance. Verdeckte Kriegsführung und das Scheitern der Weltgemeinschaft* (La Crise de Cuba – L'ONU impuissante. La guerre cachée et l'échec de la communauté mondiale). Le livre fut vendu pendant quelques années, et est à présent épuisé. Les données importantes sur Cuba sont contenues dans un long chapitre du présent ouvrage.

Dans cet ouvrage, je rassemble donc les analyses réalisées au fil des années sur le sujet des guerres illégales. Naturellement, il ne s'agit pas d'une présentation exhaustive les comprenant toutes depuis 1945. Il y en eut tant qu'elles ne peuvent être toutes décrites. Je me suis limité à ne

traiter que celles dans lesquelles les pays de l'OTAN étaient impliqués. Évidemment il y eut aussi des guerres illégales où ceux-ci ne l'étaient pas. Autrement dit, de nombreuses guerres illégales ne sont pas mentionnées dans ce livre et constituent par conséquent un champ d'investigation où tout reste à faire.

Les chapitres du livre correspondent aux différents pays et suivent un ordre chronologique. Chaque chapitre forme un tout. Après avoir lu les sections d'introduction sur l'ONU, l'OTAN, les USA et la Cour internationale de Justice, le lecteur pourra sauter librement entre les chapitres liés aux pays et lire celui qui l'intéresse le plus. À la fin du livre, une chronologie donne une vue d'ensemble sur les données et les événements importants.

Puisse l'étudiant ou l'étudiante qui lira ce livre ressentir ce que j'ai ressenti autrefois, à 24 ans, en étudiant l'Histoire dans la bibliothèque de l'Université de Bâle : la naissance d'un intérêt vif et durable pour le monde, l'homme et la paix. De plus, j'espère que ce livre donnera des forces à tous ceux qui, hors des universités et quel que soit leur âge, s'intéressent à l'actualité mondiale et s'engagent pour la paix. Car je suis profondément convaincu que nous devons éviter les guerres illégales et respecter la Charte des Nations Unies.

